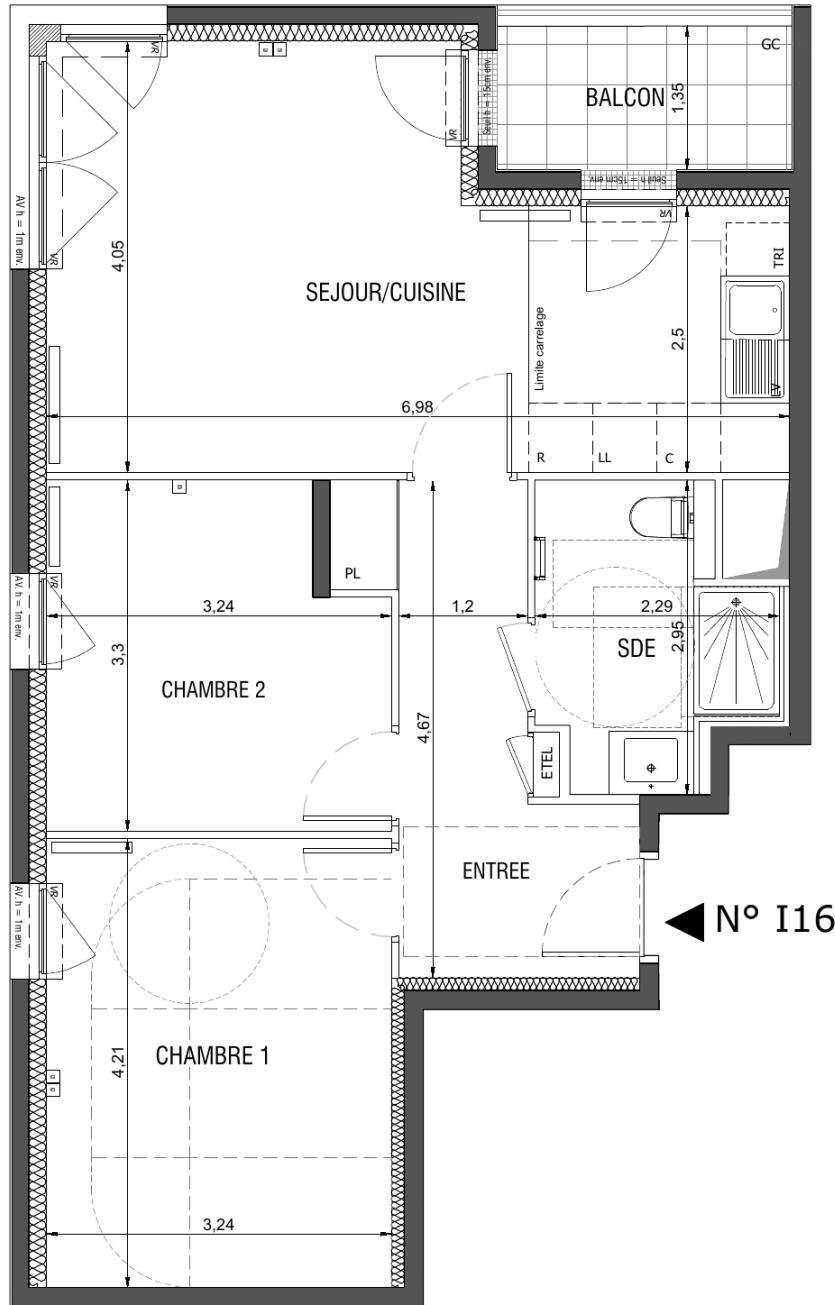
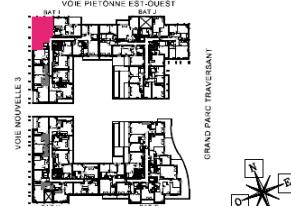




ZAC DE L'ARSENAL - LOT A4  
RUEIL MALMAISON



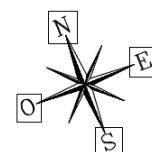
ENTREE	8,02 m <sup>2</sup>
SEJOUR/ CUISINE	23,50 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,68 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,88 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5,35 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>60,43 m<sup>2</sup></b>
BALCON	3,73 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>64,16 m<sup>2</sup></b>

**HALL I**  
APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n° I16 au 1 er étage

**LEGENDE**

	Prise RJ 45		Sèche Serviette
	Allège Pleine		Radiateur
	Allège Vitrée		Réfrigérateur
	Volet Roulant		Lave Vaisselle
	Brise soleil lames orientables		Lave Linge
	Garde-corps		Cuisson
	Soffite / faux plafond		Tri sélectif
	ETEL		Retombée de poutre
	PL		

1/1 HSP env. 2.50m  
Indice A Octobre 2018  
Echelle : 0 50 100 200cm



*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*